Fiche 6

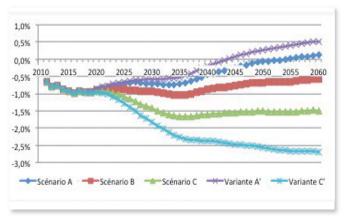
Les perspectives financières du système de retraite

En 2011, le système de retraite présentait un surcroît de dépenses par rapport aux ressources, donc un **besoin de financement**, de 14 milliards d'euros, soit l'équivalent de 0,7 % du produit intérieur brut (PIB) – la richesse nationale produite – (*voir la fiche 4*).

Les perspectives en 2020, 2040 et 2060 selon les différents scénarios économiques

Dans un contexte de **sortie de crise**, le besoin de financement du système de retraite se creuserait régulièrement jusqu'en **2020**, sous l'effet notamment du **vieillissement de la population**, principalement du papy-boom. Le besoin de financement représenterait en 2020 de 0,9 % à 1,0 % du PIB, soit environ 20 milliards d'euros, selon les scénarios et variantes économiques étudiés par le COR (*voir la fiche 5*).

Solde du système de retraite en % du PIB



Solde : différence entre les ressources et les dépenses du système de retraite y compris Fonds de solidarité vieillesse (hors produits et charges financières) ; un solde positif traduit un excédent, un solde négatif un besoin de financement. Hypothèse de rendements AGIRC-ARRCO constants.

Source : COR.

En **2040**, le besoin de financement représenterait encore entre 0,2 % du PIB, sous les hypothèses économiques les plus favorables (variante A'), et 2,4 % du PIB, sous les hypothèses les moins favorables (variante C').

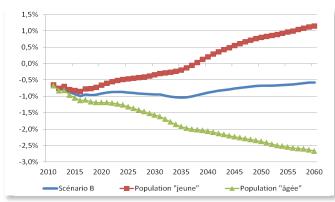
À long terme, la part des dépenses de retraite en proportion du PIB diminuerait toutefois dans les scénarios les plus favorables, ce qui rendrait possible au-delà de 2040 un retour à l'équilibre du système de retraite. En **2060**, le système de retraite présenterait même un excédent sous les hypothèses économiques les plus favorables, jusqu'à 0,5 % du PIB. Mais il continuerait à afficher un besoin de financement dans les scénarios les moins favorables, jusqu'à - 2,7 % du PIB. Ces résultats ont été obtenus dans l'hypothèse où les rendements des régimes complémentaires des salariés du secteur privé, l'AGIRC et l'ARRCO, sont maintenus à leur niveau actuel (voir la fiche 5). La situation financière serait améliorée si ces rendements étaient supposés diminuer en projection.

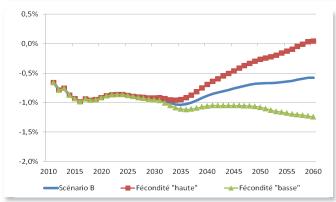
L'amplitude de la fourchette de résultats souligne la grande sensibilité de l'équilibre de long terme du système de retraite aux évolutions économiques, notamment du fait des règles de **revalorisation selon l'inflation** des pensions – ainsi que des salaires ou revenus entrant dans le calcul du salaire de référence dans le secteur privé – (voir la fiche 2). Plus les gains de productivité et donc la croissance des revenus d'activité sont élevés par rapport à l'inflation, plus l'écart entre la masse des ressources et la masse des pensions s'accroît en projection, et donc plus la situation financière du système de retraite s'améliore. De façon mécanique, cette amélioration financière s'accompagne en contrepartie d'un creusement des écarts de revenus entre les retraités et les personnes actives (voir la fiche 7).

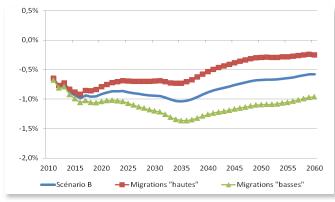
L'impact de la démographie sur les perspectives en 2020, 2040 et 2060

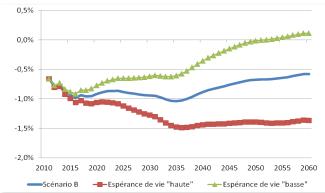
L'équilibre de long terme du système de retraite est également sensible aux évolutions de la **fécondité**, des **migrations** et de l'**espérance de vie** (ou, de façon similaire, de la mortalité). Pour chacun de ces trois facteurs, selon que l'on retienne des valeurs plus élevées ou plus basses en projection (*voir la fiche 5*), la situation financière du système de retraite varie fortement à long terme. Ainsi, dans le scénario économique B, selon que l'on projette une population « jeune » (fécondité et migrations « hautes », espérance de vie « basse ») ou une population « âgée » (fécondité et migrations « basses », espérance de vie « haute »), le système de retraite en 2060 serait soit en excédent (1,1 % du PIB), soit en besoin de financement (-2,7 % du PIB).

Solde du système de retraite en % du PIB selon différentes hypothèses démographiques









Solde : différence entre les ressources et les dépenses du système de retraite y compris Fonds de solidarité vieillesse (hors produits et charges financières) : un solde positif traduit un excédent, un solde négatif un besoin de financement. Hypothèse de rendements AGIRC-ARRCO constants.

Source: COR

Du fait de la forte inertie des phénomènes démographiques, leur impact sur la situation financière du système de retraite n'est généralement sensible qu'à moyen terme, voire à long terme. C'est particulièrement vrai pour la fécondité, qui ne peut avoir un effet sensible sur l'équilibre du système de retraite qu'à partir de la fin des années 2030. Les incertitudes en ce qui concerne l'espérance de vie et les migrations peuvent en revanche avoir un impact à plus court terme.

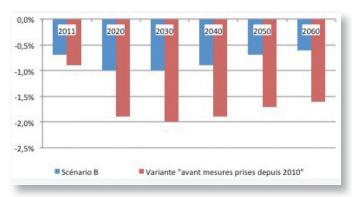
L'impact de la législation récente sur les perspectives en 2020, 2040 et 2060

Différentes mesures législatives ou réglementaires concernant les retraites ont été prises depuis 2010 :

- la loi portant réforme des retraites du 9 novembre 2010 qui, notamment, relève les âges légaux de la retraite ;
- l'accord du 18 mars 2011 dans les régimes complémentaires des salariés du secteur privé (l'AGIRC et l'ARRCO) qui prend en compte les évolutions résultant de la loi de 2010 ;
- le décret du 2 juillet 2012 qui élargit les possibilités de départ anticipé à la retraite dans le cadre des longues carrières et augmente parallèlement les taux de cotisation:
- enfin les lois de financement de la Sécurité sociale pour 2011, 2012 et 2013 qui comportent diverses dispositions : accélération du calendrier de relèvement des âges légaux de la retraite, apport de nouvelles ressources via des impôts et taxes affectés, hausses de taux de cotisation, etc.

Au total, avec les hypothèses du scénario B, on estime que l'ensemble des mesures prises depuis 2010 a contribué à diminuer le besoin de financement du système de retraite de 0,2 % du PIB dès 2011 - pour l'essentiel grâce aux ressources nouvelles apportées au système - et que la réduction du besoin de financement serait de l'ordre de 1 % du PIB à partir des années 2020 - c'està-dire après la pleine montée en charge des diverses modifications législatives, notamment le relèvement des âges légaux de la retraite.

Solde du système de retraite en % du PIB avec ou sans les modifications législatives en matière de retraite intervenues depuis 2010



Solde : différence entre les ressources et les dépenses du système de retraite y compris Fonds de solidarité vieillesse (hors produits et charges financières) ; un solde positif traduit un excédent, un solde négatif un besoin de financement. Hypothèse de rendements AGIRC-ARRCO constants. Source : COR.